

## REUNION DU CHSCT DU 25 AVRIL 2017 - RELEVÉ DE DECISIONS

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) de l'Aude s'est réuni le 25 avril 2017 à la Cité Administrative de Carcassonne.

➤ Présentation du PAP 2017 de la DDFIP et répartition des crédits :

Au cours de cette séance plénière, le PAP de la DDFIP et la proposition de répartition du budget ont été examinés et ont fait l'objet d'un vote.

⇒ A la question «*approuvez-vous le budget tel qu'il a été présenté aujourd'hui ?*», le résultat est le suivant :

|                     | Favorable | Défavorable | Abstention |
|---------------------|-----------|-------------|------------|
| SOLIDAIRES FINANCES | 0         | 0           | 2          |
| F.O.                | 2         | 0           | 0          |
| C.G.T.              | 1         | 0           | 0          |
| TOTAL               | 3         | 0           | 2          |

Les représentants de SOLIDAIRES FINANCES s'abstiennent dans l'attente de l'évolution du budget 2017, car il reste 20 000 euros à répartir.

⇒ A la question «*validez-vous le PAP présenté aujourd'hui ?*», le résultat est le suivant :

|                     | Favorable | Défavorable | Abstention |
|---------------------|-----------|-------------|------------|
| SOLIDAIRES FINANCES | 2         | 0           | 0          |
| F.O.                | 2         | 0           | 0          |
| C.G.T.              | 1         | 0           | 0          |
| TOTAL               | 5         | 0           | 0          |

Les représentants du personnel émettent un avis favorable, car ils retrouvent bien l'ensemble des remarques mentionnées sur le DUERP.

↳ Issue de secours du CFP Leucate :

L'installation d'une fermeture « à molette » de la porte arrière a été évoquée. D'autre part, l'ISST rappelle que, réglementairement, les grilles doivent être baissées uniquement lorsqu'il n'y a plus d'agent sur le site. En présence d'agents, et même si le service est fermé au public, il faut que les grilles restent ouvertes.

↳ Formation :

Les formations proposées aux agents ont un coût non négligeable pour le CHSCT. En cas d'empêchement, les personnes inscrites doivent impérativement signaler leur défection le plus rapidement possible auprès de leur hiérarchie et de l'assistant de prévention. Cela permettra à un collègue inscrit sur la liste d'attente, de pouvoir bénéficier de la formation.

↳ Dotation en double écran :

Il est rappelé que les caractéristiques des deux appareils doivent être identiques. Les deux écrans doivent non seulement être du même modèle, de la même taille et de la même marque, mais également de la même fréquence et de la même colorimétrie. L'utilisation des crédits CHS pour en financer une partie ne recueille pas l'approbation de tous les représentants du personnel.

↳ Amiante :

L'affichage concernant la présence d'amiante fait partie des actions de prévention. Il permet uniquement d'informer les agents et le public, mais il ne révèle en aucun cas un danger quelconque pour les personnes. Il n'y a absolument aucune relation entre le panneau et un danger auquel les agents seraient confrontés.

↳ HDI de Narbonne : des odeurs pestilentielles sont signalées dans ce bâtiment. La direction va vérifier que les barrettes d'aération ont bien été remises sur les fenêtres à l'issue des travaux.

➤ Installation immobilière du SPFE de Carcassonne :

L'objectif du projet est de regrouper au niveau départemental les missions du service de l'enregistrement, actuellement menées par les SIE de Carcassonne et de Narbonne, dans un seul service qui sera intégré au SPF de Carcassonne. La mise en fonction est prévue le 1<sup>er</sup> septembre prochain. L'encadrement a été renforcé. Un cadre «A» sera spécialement chargé de gérer les missions de l'enregistrement. L'installation immobilière a fait l'objet d'un débat, notamment au regard du fonctionnement de l'accueil des usagers.

Le projet est soumis au vote. A la question «*approuvez-vous le projet d'installation du SPFE de Carcassonne ?*», le résultat est le suivant :

|                     | Favorable | Défavorable | Abstention |
|---------------------|-----------|-------------|------------|
| SOLIDAIRES FINANCES | 0         | 2           | 0          |
| F.O.                | 0         | 2           | 0          |
| C.G.T.              | 0         | 1           | 0          |
| TOTAL               | 0         | 5           | 0          |

Les représentants du personnel donne un avis défavorable car la création du SPFE réduit la superficie des bureaux. Ils ont également des craintes quant à la qualité de la réception du public.

➤ La prochaine réunion aura lieu le mardi 6 juin 2017.